

Revue générale de droit



André MOREL, *Code des droits et libertés*, recueil de textes, Les éditions Thémis, Faculté de Droit, Université de Montréal, 1984, 321 pages, prix pour les étudiants : 12 \$

Chantal Jacquier

Volume 15, Number 3, 1984

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1059534ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1059534ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Éditions de l'Université d'Ottawa

ISSN

0035-3086 (print)

2292-2512 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Jacquier, C. (1984). Review of [André MOREL, *Code des droits et libertés*, recueil de textes, Les éditions Thémis, Faculté de Droit, Université de Montréal, 1984, 321 pages, prix pour les étudiants : 12 \$]. *Revue générale de droit*, 15(3), 692–693. <https://doi.org/10.7202/1059534ar>

Droits d'auteur © Faculté de droit, Section de droit civil, Université d'Ottawa, 1984

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

André MOREL, *Code des droits et libertés*, recueil de textes, Les éditions Thémis, Faculté de Droit, Université de Montréal, 1984, 321 pages, prix pour les étudiants : 12 \$.

Enfin un recueil quasi-complet des divers instruments québécois, fédéraux et internationaux concernant les libertés publiques! Qui plus est, ce recueil est d'un format « de poche » extrêmement pratique, sans que la qualité du papier ou de l'impression en souffre! Bref c'est un outil indispensable pour qui — étudiant ou juriste chevronné — s'intéresse aux droits et libertés de la personne.

Dans l'ordre gouvernemental québécois, on trouve bien sûr la *Charte des droits et libertés de la personne*. Ce qui est moins fréquent, c'est qu'on la trouve dans sa version tant anglaise que française. Ce n'est pas sans intérêt lorsque l'on considère ce texte en parallèle avec les documents fédéraux et internationaux qui existent également dans ces deux langues.

Dans l'ordre fédéral, le professeur André Morel a choisi d'inclure non seulement la *Charte canadienne des droits et libertés* de 1982 et la « quasi-constitutionnelle » *Déclaration canadienne des droits* de 1960 — que la *Charte canadienne* n'a pas supprimée —, mais également certains autres articles de la Constitution pertinents aux droits de la personne. Ainsi, en va-t-il de l'article 35 de la *Loi constitutionnelle de 1982*, sur les droits des peuples autochtones du Canada. On peut regretter toutefois que les modifications constitutionnelles en vigueur depuis le 21 juin 1984, concernant ces peuples, n'aient pu être intégrées à temps. Toujours dans l'ordre fédéral, on trouve la fort complexe *Loi canadienne sur les droits de la personne*, accompagnée des règlements, ordonnances et directives de la Commission canadienne des droits de la personne.

Deux observations au sujet de ces textes québécois et fédéraux : le lecteur appréciera d'avoir au-dessous de chaque article de la *Charte des droits et libertés de la personne* et de la *Loi canadienne sur les droits de la personne*, la référence à la loi originaire et aux lois modificatrices ainsi que la mention de la date d'entrée en vigueur de l'article; le lecteur pourra prendre connaissance, après l'article 33 de la *Charte canadienne des droits et libertés*, dont s'est prévalu le Québec, de la *Loi concernant la Loi constitutionnelle de 1982*.

Par ailleurs, à l'heure où l'interprétation de la *Charte canadienne* est en gestation, ce *Code des droits et libertés* ne pouvait faire abstraction des instruments internationaux, européens et américains existants.

La liste des documents internationaux présentés est complète pour ce qui concerne le Canada : y figurent la *Déclaration universelle des droits de l'homme* et les deux *Pacte internationaux* qui la mettent en œuvre et auxquels a adhéré le Canada en 1976; y figurent aussi les diverses *Conventions internationales* en vigueur au Canada (sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale et à l'égard des femmes, sur la liberté syndicale et la protection du droit syndical, sur l'égalité de rémunération de la main d'œuvre masculine et féminine pour un travail de valeur égale et concernant la discrimination dans l'emploi et la profession); y a été ajoutée la *Convention concernant la lutte contre la discrimination dans le domaine de l'enseignement*, bien que le Canada ne l'ait pas ratifiée.

Les documents européens présentés se limitent à la *Convention de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales* et aux protocoles à cette convention pertinents.

Il est dommage que ces documents internationaux et européens, qui existent en versions française et anglaise, n'aient été fournis qu'en français, dans la mesure où l'on sait l'influence qu'ils ont pu avoir sur la rédaction bilingue de la *Charte canadienne des droits et libertés*.

Ce recueil donne enfin le texte du *Bill of Rights* américain, qui est en fait composé des Amendements I à X, XIII à XV et XIX à la *Constitution des États-Unis d'Amérique*. Le lecteur aurait peut-être apprécié en avoir une traduction. Certains articles de cette Constitution, comme l'article IV sur les « privilèges et immunités » que complète

l'Amendement XIV, auraient également pu être ajoutés. Le texte présenté ne manquera cependant pas d'être un guide précieux d'interprétation de la nouvelle Charte canadienne.

La publication du *Code des droits et libertés* par le professeur André Morel et les éditions Thémis est une décision heureuse. Nous espérons que le succès qu'il remportera sûrement encouragera l'éditeur à procéder à des mises à jour.

Chantal Jacquier*

* Avocate.